



1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-22-201
L'INSTALLATION, L'ASSISTANCE ET LA EN DATE DU 31 MAI 2022
MAINTENANCE DE LA SOLUTION
APPLICATIVE UBISPORT

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT les exigences réglementaires sur les opérations de vérification ou d'entretien des matériels sportifs et de loisirs ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire doter les équipements sportifs de la ville de Vincennes d'une solution applicative pour le contrôle des matériels et la gestion des plannings ;

CONSIDÉRANT qu'après une étude, la proposition commerciale de la société UBISPORT répond au besoin exprimé et présente un coût avantageux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société UBISPORT– 6 rue de la Désirée – 17000 LA ROCHELLE, représentée par Monsieur Jérôme ANDRE en qualité de Gérant, un marché relatif à l'installation, l'assistance et maintenance de la solution applicative UBISPORT en mode SAAS.

La validité du marché est à compter du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 pour la première période. Ce marché est reconductible de manière tacite trois fois par période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant de la mise en œuvre s'élève à 7 280.00 € HT
- Le montant annuel de la prestation a prix forfaitaire est 1 620.00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 10 000.00 € HT

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220531-lmc1H9642H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/05/2022
Date de Publication : 31/05/2022

DE FAIRE FACE à ces dépenses au moyen de crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220531-lmc1H9642H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/05/2022
Date de Publication : 31/05/2022